Parc naturel du Mont-Bélair

VILLE DE QUÉBEC

Secteur du Sommet et du lac Alain

- Accès au sentier
- Sentier partagé (pédestre / vélo de montagne)
- Pente de plus de 8 %
- Passerelle
- Stationnement
- Belvédère
- Banc
- Aire de pique-nique
- Point d'observation

Sentier pédestre

Sentier pédestre

Longueur ..... **5,2 km**

Pente moyenne ..... **5,7 %**

Niveau de difficulté ..... **Facile**

Sentier de vélo de montagne « simple trace »

1 L'Audacieuse

Longueur ..... **620 m**

2 La Courailleuse

Longueur ..... **4,7 km**

3 La Fougueuse

Longueur ..... **1,2 km**

Niveau de difficulté

Intermédiaire — Difficile

Circulation

Sens unique — Double sens

Bienvenue

Contribuez à la conservation de ce parc exceptionnel en adoptant des pratiques écologiques et responsables lors de votre activité :

- Le vélo de montagne comporte des risques inhérents pouvant entraîner des blessures ou des bris. Vos connaissances, décisions et actions contribuent à votre sécurité et à celle des autres.
- Respectez la flore, la faune et son habitat.
- Quittez le sentier avant la tombée du jour.
- Respectez la réglementation du parc.

Pour signaler tout bris ou toute anomalie, composez le 311. **Pour toute urgence, composez le 911.**

Attention! Le signal de la téléphonie cellulaire peut ne pas être capté à certains endroits dans le parc.

PS-20